

PROJET ÉOLIEN DES CINQ POIRIERS

RWE Renouvelables France

Compte-rendu du Comité de Riverains n°4

Vendredi 18 juin 2021 - Mairie d'Érize-Saint-Dizier



Les participants au Comité de Riverains

Les personnes invitées à cette réunion du Comité de Riverains sont des habitants ayant manifesté leur intérêt pour cette initiative lors de rencontres en porte-à-porte, réalisées en janvier 2019. Trois premières réunions avaient été organisées en mai et septembre 2019 et en septembre 2020.

Étaient présents :

- Patrice CHARTON, habitant d'Erize-Saint-Dizier
- Gérard CHAVRELLE, habitant d'Erize-Saint-Dizier
- Marcel CHAVRELLE, maire d'Erize-Saint-Dizier
- Yves GRANDGERARD, habitant d'Erize-Saint-Dizier
- Jean-Marie HANOTEL, Président de Meuse Nature Environnement
- Raphaël HUMBERT, maire de Géry
- Claire MANGIN, habitante d'Erize-Saint-Dizier
- Éric MONCHABLON, habitant d'Erize-Saint-Dizier
- Joël NOSJEAN, habitant d'Erize-Saint-Dizier
- Lucette PROVENZI, habitante d'Erize-Saint-Dizier

L'équipe RWE Renouvelables France :

- Thomas LEBLANC, chef de projet
- Claire Laurençon, assistante chef de projet
- Simon VANDENBUNDER, responsable concertation

Programme du comité de riverains

1. Nordex Développement est devenu RWE Renouvelables France
2. Rappels sur le projet : contraintes techniques et historique
3. Le résultat des études
4. Présentation des implantations envisagées
5. Visualisation du parc potentiel
6. Les mesures Éviter, Réduire, Compenser et les mesures d'accompagnement

Vos questions et nos réponses :

Combien de salariés compte RWE ?

RWE compte environ 20 000 salariés dans le monde, dont 80 en France. Cependant, ce chiffre a vocation à grandir et de nombreuses embauches se font actuellement, car l'entreprise se structure autour au-delà du développement éolien terrestre : service construction, service exploitation, services généraux, service photovoltaïque, service éolien offshore (en mer), etc.

Avez-vous des enregistrements du bruit à nous présenter ?

Non, nous n'avons actuellement pas d'enregistrements à vous présenter. L'étude acoustique est une modélisation du bruit que pourrait créer le parc. L'étude précédente concernant la modélisation des 3 éoliennes E138 nous montre qu'il n'y a pas de bruits supplémentaires par rapports aux autres éoliennes et bruits déjà présentes car les éoliennes sont plus loin des habitations et plus performantes.

Avez-vous trouvé des chauves-souris ?

Oui avec le mât de mesure et via l'étude sur la biodiversité, nous avons pu constater que des chiroptères ont été « contactés » sur la zone, principalement en lisière des boisements.

Pourquoi mettre six éoliennes ?

Une recommandation de voirie indiquait, en 2020, que les nouvelles éoliennes devaient se trouver à deux hauteurs d'éoliennes des routes départementales. Le projet d'implantation à trois éoliennes tenait compte de cette prescription. Cependant, des recherches complémentaires sur les autres projets éoliens en Meuse et en France nous montrent qu'un éloignement d'une hauteur d'éolienne est suffisant pour la sécurité des usagers de la route. Ceci nous a permis de déterminer le nouveau projet à 6 éoliennes.

Quelle sera la hauteur des éoliennes ?

Cette donnée n'est pas modifiée, la hauteur en bout de pale restera à un maximum de 150 mètres, en raison du réseau très basse altitude de l'armée (contre 125 mètres pour les éoliennes en service). En revanche, des échanges avec l'administration nous amènent à considérer des éoliennes avec un rotor plus petit pour éviter au maximum le risque de collision pour la faune volante.

S'il n'y avait pas eu d'oiseaux sur Géry, le projet aurait-il été avec davantage d'éoliennes ?

Pas nécessairement, les éoliennes auraient certainement été réparties différemment sur le territoire. Notre objectif n'est pas d'en mettre le plus possible.

S'il y a des problèmes techniques liés à l'implantation des éoliennes, existe-t-il des indemnités ?

En ce qui concerne la télévision, il s'agit d'une obligation légale pour l'exploitant de résoudre les éventuels problèmes. Pour le bruit, un suivi et un contrôle sera réalisé par l'administration après la mise en service du parc pour vérifier le non-dépassement des normes réglementaires.

Concernant les mesures d'accompagnement, les arbres qui peuvent être plantés seront-ils assez haut ?

La plantation d'arbres va permettre de réduire la visibilité des éoliennes. Les arbres plantés seront déjà grands afin de cacher au maximum les éoliennes.

Volet mesures d'accompagnement

Il a été décidé par le Comité de riverains qu'une lettre d'information serait distribuée prochainement pour expliquer les mesures d'accompagnement et déterminer les mesures qui intéresseront les riverains.